

Société de l'information

Un sommet pour rêver

●●● **Lucienne Bittar**

Depuis la guerre du Golfe, il n'est plus besoin de le démontrer : détenir l'information et les moyens de la diffuser, la manipuler en fonction de ses besoins, c'est posséder le pouvoir. A ceux qui en doutaient encore, la deuxième guerre contre l'Irak est venue ôter toute illusion. Elle est aussi venue rappeler que l'information et la communication sont des enjeux internationaux majeurs, qui nécessitent une régulation politique. Le Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information offre aux Etats, aux entreprises privées et à la société civile l'opportunité de s'engager dans cette voie.

La détention d'information est un formidable outil de consolidation du pouvoir. Empêcher l'autre de savoir, c'est restreindre son champ de réflexion, sa capacité à choisir avec discernement ; lui interdire de transmettre à son tour des données, c'est l'isoler pour l'affaiblir. Une méthode éprouvée dans nombre de relations, qu'elles relèvent de la sphère privée ou publique.

C'est dire les enjeux véhiculés par ces simples mots : *société de l'information*. « La grande espérance de la *société de l'information* est un monde où chacun et chacune connaîtrait tous les faits nécessaires aux décisions qu'il ou elle serait amené à prendre », s'est exclamé Guillaume Chenevière, président du Conseil mondial de radio-télévision,¹ lors d'un symposium organisé à Berne par les œuvres d'entraide, le 13 mars 2003. « Ce serait la fin des préjugés irrationnels, des mots d'ordre obscurantistes. Ce serait le commencement de la liberté, dont on parle tant, mais dont si peu bénéficient. »

Agréable vision... dont l'ampleur confine à l'utopie. Permettre à chaque citoyen du monde d'accéder à l'information et à sa diffusion, c'est, pour ne citer que quelques défis : lutter contre la censure et l'étatisation de la presse, tout en promouvant le service public ; s'opposer à la concentration des mé-

dias ; permettre aux habitants du Sud de développer leurs infrastructures et leurs connaissances dans le domaine de la communication pour mieux se faire entendre.

Une utopie, certes, mais dont les graines sont prometteuses. C'est pourquoi des gouvernements démocratiques adoptent des dispositifs législatifs visant à garantir un service public et à préserver le pluralisme de la presse ; et c'est pourquoi, au contraire, d'autres Etats transforment les médias en outils de propagande, censurant les discours d'opposition et persécutant les journalistes. C'est pourquoi aussi des grandes multinationales se disputent l'acquisition de radios, de télévisions ou de journaux - canaux idéals pour la diffusion de leur « philosophie » et pour la publicité de leurs autres produits -, et pourquoi des ONG se battent pour le maintien de radios communautaires ou de revues d'opinion. Derrière tous ces enjeux, on trouve le même postulat : une *société de l'information* repose sur la diversité des médias (plus précisément de leur contenu) et sur leur accessibilité à tous.

Comme déjà souligné, la liberté d'information ne passe pas uniquement

1 • www.cmrtv.org.isir

par l'accès aux sources. Il faut encore avoir la possibilité de prendre part à la communication et de transmettre son propre savoir, en tout temps. L'interaction est indispensable si l'on veut garantir la pluralité des avis et des cultures. L'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme l'exprime clairement : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Certains Etats défendent sur le papier le pluralisme de la presse, tout en faisant en sorte de rendre inaccessibles aux populations des moyens d'information alternatifs, par exemple en élevant des obstacles d'ordres technique et commercial. Au Brésil, où les journaux sont contrôlés par quelques grandes familles et où les radios et télévisions appartiennent à des cartels proches du pouvoir politique, le gouvernement a trouvé le moyen d'affaiblir le réseau d'information du mouvement contestataire des paysans sans terre, sans risquer de se voir accuser de censure. La législation du pays autorise « l'existence de "radios communautaires", mais les contraintes et les servitudes qui accompagnent ce droit sont telles, qu'elles découragent les initiatives ou réduisent au silence des stations : ces radios doivent limiter leur puissance émettrice à 25 watts et à un rayon de 1 kilomètre, la hauteur des mâts d'an-

tenne ne doit pas dépasser 30 mètres et le financement par la publicité leur est interdit. Enfin, ces radios communautaires n'ont pas le droit de se mettre en réseau pour échanger leurs émissions d'information. »²

Autre exemple, souvent relevé et sur lequel nous nous étendrons donc pas : les informations diffusées aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001, en particulier sur Fox News et CNN, montrent comment l'unitarisme de vue peut faire son chemin insidieusement, en toute liberté apparente.

Concentration, standardisation

L'uniformisation de l'information n'est pas une tare uniquement américaine. Elle s'attaque à l'ensemble du monde. Fusions après acquisitions, on ne compte guère plus aujourd'hui qu'une dizaine de grands conglomerats multinationaux actifs dans la communication et le divertissement, tous issus de pays du Nord et attachés à défendre leurs valeurs commerciales. Seules deux chaînes d'informations télévisuelles sont suffisamment puissantes pour prétendre à une dimension mondiale, or les deux sont anglo-saxonnes (CNN et BBC World).³ Malgré le développement d'Internet, la presse reste largement tributaire de trois agences d'information, Associated Press, Reuters et, de façon nettement moins marquée, l'Agence France-Press.

Théoriquement, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) devrait mettre un frein à cette concentration et standardisation de l'information, en permettant aux habitants du Sud de communiquer plus facilement entre eux et de se faire entendre dans le

2 • Chantal Peyer et Urs A. Jaeggi, *L'information est un bien public. Enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information*, Pain pour le prochain, Lausanne 2003, p. 10.

3 • Bien que le monde arabe soit en train de créer sa niche, avec, par exemple, Al-Jézira TV.

Nord. Mais pour l'instant, les flux d'informations vont presque tous du Nord vers le Sud, des régions riches vers les zones de pauvreté, des villes vers les campagnes. Les NTIC renforcent donc les fractures entre pays riches et pays en développement, mais aussi les fractures économiques, sociales et culturelles existant au sein d'une même société. Les statistiques montrent que seul un habitant sur 118 a accès à Internet en Afrique, tandis qu'en Suisse ou en Allemagne, 60 % de la population environ utilisent régulièrement la toile. Par ailleurs, au Nord comme au Sud, les usagers du web sont en majorité des hommes au bon niveau de formation, issus des zones urbaines.

Du politique à l'économique

Ces quelques remarques pour montrer qu'un gouffre nous sépare de la *société de l'information*. On pourrait voir dans cette vision futuriste un beau projet de société, apte à mobiliser énergies et passions, comme le développement durable le fut lors du Sommet de Rio. Rien de la sorte avec le Sommet mondial des Nations Unies sur la *société de l'information* (SMSI). Et d'ailleurs, quel sommet ? Qui en a entendu parler ? Qui sait qu'il se déroulera à Genève, en décembre 2003 ?⁴ Et pour cause. Ses enjeux sont encore trop mal définis et les motivations des participants si divergentes, qu'elles hypothèquent les chances de son succès.

Le SMSI va rassembler des représentants des gouvernements, du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des organisations non gouvernementales, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), spécialisée dans l'élaboration de stan-

dards et de normes techniques internationales. Là encore, le bât blesse.

Jusqu'au milieu des années 80, les débats sur l'avenir des communications avaient lieu au sein de l'UNESCO, dont l'ambition était de « décoloniser l'information ». Question d'éducation et de culture, et par extension de politique et d'idéologie,⁵ la communication est devenue depuis la chute de l'Empire soviétique affaire de commerce et de technologie. Aujourd'hui, les décisions les plus importantes en la matière sont prises au sein de l'OMC, de la Conférence pour le commerce et le développement et de l'UIT. Autre effet pervers de ce glissement institutionnel : les pays du Sud, mal représentés dans ces instances internationales, y sont en plus soumis à de fortes pressions économiques.

Dès le départ, L'UIT a donné au Sommet sur l'information une coloration très technologique, mettant l'accent sur la nécessité de réduire la fracture numérique Nord-Sud. Si l'objectif en soi n'est pas inintéressant, ni injustifié, s'en contenter, c'est limiter les enjeux du Sommet. De plus, bien que la participation active et effective de la société civile au Sommet ait été affirmée dans plusieurs textes officiels, un bon nombre d'observateurs s'accordent pour dire qu'en fait l'UIT est complètement fermée aux ONG.

Les séances préparatoires confirment la réalité de ces prévisions. Les questions liées aux droits de l'homme et au

4 • Une déclaration de principes et un plan d'action devraient y être adoptés. La deuxième phase du Sommet aura lieu à Tunis, en 2005, et évaluera les actions mises en œuvre depuis le Sommet de Genève.

5 • Voir **Elio Comarin**, *Une bataille de la guerre froide, le « nouvel ordre mondial de l'information »*, in « L'Etat des médias », La Découverte/Médiaspouvoirs/CFPJ, Paris 1991, pp. 268-269.

développement humain y ont été minimisées. Nombre de gouvernements semblent réticents à discuter des dimensions éthiques, sociales et politiques de la *société de l'information*. Ils préfèrent aborder des questions telles que le développement des infrastructures ou l'éducation sous un angle économique et technique, avançant l'argument que la libéralisation, la déréglementation et la privatisation de tous les domaines de la télécommunication permettront la construction d'une « infrastructure globale de l'information ».⁶

Plate-forme suisse

En Suisse, si le grand public semble pour l'instant peu touché par ces questions, la société civile par contre s'est mobilisée en vue de redéfinir les enjeux à discuter lors du Sommet.⁷ Partant du principe que le Sommet est une occasion exceptionnelle pour la communauté mondiale de débattre de la *société de l'information* et de faire des propositions concrètes pour lui donner forme, une vingtaine d'organisations suisses (instituts de recherche,

organisations de professionnels des médias, œuvres d'entraide et ONG) ont mis sur pied, en décembre 2002, une Plate-forme suisse pour la *société de l'information*.⁸ Celle-ci milite contre la marchandisation et la commercialisation de l'information, pour la démocratisation et l'accès de tous à la communication et pour la préservation de la diversité culturelle. La Plate-forme tente d'influencer la délégation suisse qui participera au Sommet. Ses préoccupations semblent être relayées par Moritz Leuenberger, chef du Département fédéral de l'énergie, des transports, de l'environnement et de la communication.

Lors de son discours de bienvenue aux délégués de PrepCom-2 (février 2003),⁹ il a déclaré : « L'homme ne vit pas que de pain. Il n'a pas que le droit de survivre physiquement. L'homme est aussi un être social. Il a le droit de prendre sa place dans la société. L'accès à l'information et aux moyens de communication est donc un droit de l'homme... Je voudrais dire aux représentants des gouvernements et aux politiciens, que nous ne pouvons pas résoudre seuls les problèmes. Nous avons besoin de l'appui de la société civile et nous avons besoin des idées du secteur privé... Je crains que l'on ne parle que de technologies à larges bandes, de réseaux de télécommunication et de déréglementation, oubliant de discuter des contenus de la *société de l'information*, à savoir de la dimension culturelle et politique de cette dernière. N'oublions pas : la communication vient de communauté. Et la communauté est la base pour construire la paix. »

L. B.

6 • Un concept développé sous l'impulsion des Etats-Unis au Sommet du G7, à Bruxelles en 1995. En 1998, l'OMC a adopté l'Agreement on Basic Telecommunication qui, globalement, va dans ce sens. Cf. **Chantal Peyer et Urs A. Jaeggi**, *op. cit.*, pp. 40-41.

7 • La société civile est représentée au sein de la délégation officielle suisse au SMSI par Chantal Peyer, de Pain pour le prochain, et Michel Bühler, de la Fédération suisse des journalistes.

8 • www.comunica-ch.net.

9 • 2^e réunion du Comité de préparation. *PrepCom-2, un mini-sommet à Genève*, in « Bulletin du Bureau du délégué du Conseil fédéral suisse pour le Sommet mondial sur la société de l'information » n° 2, Genève février 2003.